

Accueil du congrès 2023 des réserves naturelles de France

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Contexte 2023

En 2023, Réserves naturelles de France clôturera son projet LIFE Natur'Adapt.

La thématique « **Adaptation au changement climatique** appliquée aux gestionnaires d'espaces protégés » constituera le fil conducteur de ces journées de congrès. Une **dimension européenne** sera donnée à l'événement.

Ce congrès fera une large place aux travaux des **gestionnaires d'espaces protégés**, notamment ceux ayant participé aux différentes étapes du projet, ainsi qu'aux **partenaires et à l'inter-réseaux**. **L'évènement est ouvert à tous les gestionnaires d'aires protégées** et pourrait même être labellisé « forum des gestionnaires » (en cours de discussion avec l'Office français de la Biodiversité).

D'autres temps, techniques et institutionnels, internes au réseau des réserves naturelles, seront adossés aux temps de restitution et de valorisation du projet LIFE : les rencontres des outils d'animation de RNF (commissions, groupes, pôles et ateliers) et l'assemblée générale de l'association.

Le congrès est l'occasion, pour le gestionnaire hôte, de communiquer et de mettre en lumière les réserves naturelles, ses actions et interactions avec les acteurs de la protection de la nature, et des territoires impliqués. C'est aussi une opportunité de valoriser l'action de l'organisme gestionnaire et de ses partenaires.

Objectifs du congrès 2023

Clôture du projet LIFE Natur'Adapt, cet événement sera le point d'orgue de projet lancé en 2018. Les résultats et retours d'expérience seront présentés et partagés avec les différentes parties prenantes du projet et les acteurs cibles (gestionnaires, autorités de tutelles, etc.). Il s'agira aussi d'encourager les gestionnaires présents à tenir compte du changement climatique dans leurs pratiques et de les accompagner dans les premiers pas vers une démarche d'adaptation au changement climatique.

Cette rencontre s'organisera de la manière suivante :

- Une journée et demi consacrée à la thématique : temps pléniers, lieux d'échanges et de partage d'expérience, temps de restitution ;
- Une demi-journée sera consacrée au temps sur sites (visites adaptées au thème du congrès). Ces derniers devront être en mesure de montrer les différentes problématiques en lien avec la thématique de l'adaptation au changement climatique ;
- Une journée aux outils d'animation de RNF (Commissions, pôles et ateliers, groupes) et à l'Assemblée générale de l'association.

Période

De **début avril à fin-mai 2023** (date définie par le conseil d'administration en concertation avec les organisateurs, hors vacances scolaires de préférence) sur 3 jours complets, du mercredi matin au vendredi soir, avec une préférence sur le mois de mai.

La veille de ces temps, une journée complète est dédiée au groupe Outre-mer et à d'autres éventuels temps de rencontre (ex : agents commissionnés, formation, groupes de travail en marge du congrès, etc.).

A noter :

- ✓ *Pas d'élections prévues en 2023.*
- ✓ *Vacances scolaires des 3 zones réparties du 8 avril au 9 mai 2023.*

Nombre de participants

Entre **400 et 500 personnes** (y compris locaux et invités) participent aux différents temps du congrès.

Une estimation de :

- 400 à 500 personnes sur les 2 journées dédiées à la thématique,
- 300 à 400 personnes sur la journée interne au réseau des réserves naturelles.

Les premières arrivées se feraient le lundi soir, pour une cinquantaine de participants (ultramarins et staff), puis le mardi après-midi pour les autres participants.

Départ le vendredi pour environ 200 personnes et environ 150 le samedi.

Le lieu d'accueil

Il doit :

- ❖ privilégier une unité de lieux (hébergements, repas, salles)
- ❖ pouvoir héberger environ 500 personnes max. (prévoir 2-3 personnes par chambre maximum et une centaine de chambre single)
- ❖ restaurer jusqu'à 500 participants max.
- ❖ proposer au moins 10 salles de rencontres dont une plénière de 500 personnes max.
- ❖ permettre une participation à distance (internet, caméras et micros dans chaque salle)
- ❖ être à moins de 30 minutes d'une gare, et privilégier un accès permettant au congressiste d'être autonome
- ❖ être en mesure d'offrir une certaine qualité dans le choix des produits utilisés pour les repas (terroir, bio etc.) et d'accueillir une soirée Produits régionaux ;
- ❖ privilégier le choix de prestataires relevant d'une charte écoresponsable ou prêt à œuvrer en ce sens.

Le coût de la pension complète de la nuitée du mardi au déjeuner du samedi doit être de l'ordre de 350 €.

Des tarifs adaptés aux congressistes participant ponctuellement ou arrivant dès le lundi soir (ultras marins) doivent être prévus.

Eco responsabilité

Une charte de l'éco responsabilité est signée entre les différents organisateurs. L'estimation financière du congrès doit intégrer des repas bio ou produits locaux.

Répartition des responsabilités :

Organisme gestionnaire :

- ↳ proposition d'un lieu d'accueil (salles hébergements, restauration) avec devis associés,
- ↳ recherche de financements locaux ;
- ↳ rapports avec les personnalités locales ;
- ↳ assistance logistique et transports locaux pendant la manifestation ;
- ↳ animations en soirée ;
- ↳ relations avec la presse (communiqué, accueil ...) et communication (en lien étroit avec RNF);
- ↳ organisations des visites de terrain.

RNF :

- ↳ gestion des invitations et des inscriptions ;
- ↳ définition du programme et de la communication générale (en lien étroit avec l'organisme accueillant) ;
- ↳ coordination générale avant et pendant la manifestation ;
- ↳ gestion administrative et financière (bons de commandes, paiement factures, recouvrement).

Cette répartition est éventuellement à ajuster entre RNF et les organisateurs locaux.

Budget-type moyen :

Le budget du congrès est porté par RNF. Il comprendra un volet consacré aux deux journées thématiques « Adaptation au changement climatique », dans le cadre du projet LIFE Natur'Adapt porté par RNF et un volet journées Réseau des RN. La mobilisation de financeurs locaux est à prévoir dès que le budget est stabilisé, au regard des devis obtenus. Les contributions locales peuvent se faire sous forme de mise à disposition de salles ou de moyens de transport. Le budget est adapté en fonction des devis obtenus.

Modalités de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt

L'appel à manifestation d'intérêt doit comporter des éléments d'information sur les points suivants (1-2 pages maxi) :

- A. Contexte et événements locaux, intérêt des partenaires et portage au niveau régional,
- B. Logistique (Lieux, dates, conditions d'hébergement, repas, salles, conditions d'accessibilité, éco responsabilité, visites de sites (dont RN), avec majorité de sites à proximité du lieu d'accueil – 40 minutes de trajet aller maximum))
- C. Devis et Financements possibles

Ils seront à compléter ultérieurement si nécessaire sous forme d'un dossier en vue d'une décision CA.

Délai

Les candidatures sont **à envoyer avant le 10 septembre 2022** à RNF – CS 67524 – 21075 Dijon cedex
ou à karine.michea@rnfrance.org (en format pdf)

Le conseil d'administration statuera sur les candidatures reçues, lors de sa rencontre du 27 septembre 2022

Contacts RNF :

Karine MICHEA, directrice adjointe

T : 03 80 48 91 06 - Port : 06 29 18 08 24 - karine.michea@rnfrance.org

Anne-Cerise TISSOT, coordinatrice du projet LIFE Natur'Adapt

Port : 06 28 18 32 35 - annecerise.tissot@rnfrance.org

La Bourdonnerie – 2 allée Pierre Lacroute
CS 67524 – 21075 Dijon Cedex
T : 03 80 48 91 00
rnfr@rnfrance.org
www.reserves-naturelles.org

Aujourd'hui, la terre de demain